

Référendums du 24 septembre

L'heure du rassemblement contre les lex Blocher a sonné au-delà des clivages politiques.

La grande bataille pour l'asile aura lieu le 24 septembre dans les urnes.

Les défenseurs du droit d'asile en Suisse ont réussi le pari de réunir en 100 jours le nombre de signatures nécessaires pour lancer les référendum contre les révisions de la Loi sur l'asile (LAsi) et de celle sur les étrangers (LEtr). Les différentes régions de la Suisse se sont mobilisées au-delà du comité référendaire.



Le droit d'asile n'est pas encore mort en Suisse. C'est une phrase que les militants de cette cause auraient pu prononcer en prenant le chemin de Berne ce 6 avril 2006 pour déposer à la Chancellerie les signatures validant les référendums contre les

modifications des deux lois désignées par le terme «Lex Blocher), et devenues indissociables aux yeux de la majorité des membres du comité référendaire. Personne parmi les animateurs des différents groupements qui forment le comité référendaire n'aurait parié sur un succès aussi impressionnant au début de la campagne de récoltes des signatures, trois mois plus tôt En effet, le référendum contre la révision de la LAsi a réuni plus de 100000 signatures dont 90078 validées par la Chancellerie fédérale. Celui contre la LEtr a recueilli

environ 75 000. Des chiffres qui dépassent de loin les deux fois 50 000 paraphe exigés. Contrairement à certains pronostics qui ont précédé la campagne, davantage de signatures que prévu ont été récoltées en Suisse alémanique qu'en Suisse romande (35496 signatures en Suisse alémanique, 30 926 en Suisse romande et 893 au Tessin pour le référendum contre la révision de la LAsi et presque les mêmes proportions contre la Letr) Pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), cette réaction massive des Suisses d'outre-Sarine démontre la gravité des problèmes que posent ces deux révisions. Celles-ci touchent les citoyens suisses au plus profond de leur conscience par rapport à leur tradition humanitaire et leur attachement à l'Etat de droit.

Précisons que la campagne n'a pas démarré dans cet esprit-là. Un mois après le lancement du référendum, le canton de Genève n'avait enregistré qu'une poignée de signatures. «Je pense que la peur a déjà gagné les esprits, la collecte se fait au comptegouttes », s'indignait une femme chargée de recueillir les signatures dans les milieux religieux. Ueli Leuenberger, conseiller national et vice-président des Verts avait également émis des inquiétudes à la fin du mois de février, subtilement «On a eu pas mal froid aux pieds en récoltant les signatures, mais la solidarité nous a chauffés le coeur.»

Stratégie de la proximité

Cette morosité de début de campagne a permis au comité référendaire de revoir son plan d'action et d'opter pour la stratégie de la proximité. Le Secrétaire de la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, Martin Kelemenis, faisait cette réflexion au cours du mois de février: «Nous expliquons de façon terre à terre comment on traite les étrangers et démontrons pourquoi ces lois révisées sont inefficaces, absurdes.» Les membres du comité référendaire ne tendaient pas seulement des fiches à signer aux passants mais prenaient le temps de discuter avec le public autour des nouvelles dispositions des lois contestées. Le 14 mars, l'optimisme

était de retour dans le camp du Comité référendaire. Le secrétaire général du Parti du travail, René Ecuyer, déclarait sourire aux lèvres: «Nous avons déjà dépassé les cinquante mille signatures, mais nous devons continuer la récolte.»

Toute la Romandie s'est mobilisée

La stratégie de la proximité a permis aux membres cantonaux du comité référendaire de toucher les citoyens helvétiques partout où il y avait une activité populaire. A Genève, par exemple, le Festival international du film sur les Droits humains a servi de cadre pour la récolte de signatures. «Ce référendum ne ressemble à aucune autre, car il engage toute la Suisse, non seulement dans ce qu'elle a, mais dans ce qu'elle est aux yeux du monde. Si nous laissons cette loi s'appliquer, ce sera la mort de l'identité de notre pays», s'est exprimé un anonyme après avoir signé. Une *dame* d'un âge mûr qui *était* venue suivre la conférence donnée par le Procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno *Ocampo*, s'est confiée à nous en s'écriant: «Le monde va tellement *mal* qu'on est obligé de créer une Cour pénale internationale pour se débarrasser des sanguinaires. Pendant ce temps, les autorités suisses concoctent une loi pour bouter hors du territoire helvétique les quelques victimes de ces prédateurs qui ont pour seul tort de chercher refuge chez nous. Faire l'aveugle et le sourd devant les souffrances du monde d'aujourd'hui conduira la Suisse vers un nouveau rapport Berger d'ici 50 ans. S'il le *faut*, je signerai des deux mains pour que mes petits enfants n'héritent pas de ces lois inhumaines».



Les avis sont divers et variés mais c'est toute la Suisse dans sa diversité qui a participé à cette campagne pour la récolte des signatures; dans le Jura, par exemple, les formations politiques et les organisations humanitaires ont travaillé main dans la main avec des associations comme l'Alliance

pour l'avenir du Kosovo ou l'Association jurassienne des communautés d'Anatolie. Dans le Valais, c'est l'engagement de quelques agents de police qui a fait sensation. Nicole Gigon de la section locale d'Amnesty international et Josiane Rouiller du Centre de Contact SuissesImmigrés ont rapporté à *Voix d'Exils* l'anecdote suivante: «Dans un village, deux policiers se sont présentés au stand de récolte des signatures. Lun d'eux a signé et nous a indiqué qu'il se sentait incapable d'appliquer les nouvelles dispositions de la Loi sur l'asile car on n'expulse pas des gens sans défense.»

Renforts de poids

La bonne surprise pour le camp du référendum a été la prise de position militante de l'ex-conseillère fédérale Ruth Dreifuss qui, non seulement a condamné énergiquement les lex Blocher (lire l'interview page 11), mais a pris part également activement à la récolte des signatures tout en présidant le Comité pour le double Non. L'ex-chancelier de la Confédération, François Couchepin, cette personnalité respectée du camp bourgeois, notamment du Parti radical (PRD) a fait circuler depuis le 17 mars dernier une pétition sur Internet où il qualifie la nouvelle révision des lex Blocher de contraire à «la Constitution et aux



conventions internationales signées par *la Suisse*». «Des lois scélérates, honteuses et félonnes», a-t-il conclu. Une position forte suivie par d'autres leaders politiques bourgeois dont le tessinois Dick Marty (PRD), les vaudois Claude Ruey (Parti libéral) et Yves Guisan (PRD), le jurassien Pierre Kohler (PDC) et les genevois Luc Barthassat (PDC) et Martine Brunschwig Graf (Parti libéral) Et pourtant, l'Union démocratique du centre (UDC) proclamait l'unité des partis bourgeois dans un communiqué de presse publié le 6 avril: «Les améliorations apportées *aux* lois sur l'asile et sur les étrangers ne sont guère contestées dans les rangs des partis bourgeois PDC, PRD et UDC».

Le nerf de la guerre

Pour de nombreux partisans du référendum, *la* satisfaction affichée après *la* validation des signatures par *la* Chancellerie fédérale *a fait* place à une autre préoccupation. Il *faut* maintenant que le peuple valide cet aboutissement dans les urnes le 24 septembre prochain. D'ici là, il va falloir réunir des moyens financiers conséquents pour battre *campagne* dans les coins et recoins de *la Suisse* afin de sensibiliser de nombreux citoyens dont l'adhésion à cette cause est loin d'être acquise. Le «Comité pour le double Nom) *a* prévu investir 300000 francs dans *la campagne* référendaire. Le Parti socialiste qui *bat campagne* uniquement contre *la* LAsi, espère réunir 200000 francs. *La* «Coalition pour une Suisse humanitaire » *a* fixé le montant de son budget à 500000 francs.

S. KOMBE, A MADANI, L. NGIMBI

Télécharger le numéro complet Voix d'Exils n°23 avril – mai – juin 2006